

## **Directeur/ Directrice du Samusocial Pointe-Noire**

Le Samusocial Pointe-Noire, ONG de droit congolais partenaire du Samusocial International, recherche son Directeur / sa Directrice.

**Contrat d'un an minimum**, basée à Pointe-Noire, en République du Congo.

Mission à pourvoir idéalement en **Septembre/octobre 2023**.

### **CONTEXTE**

Né sous l'impulsion de la Mairie de Pointe-Noire et du Samusocial International, le Samusocial Pointe-Noire (SSPN) est un dispositif de lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue, créé en janvier 2006. Il a pour mission de lutter contre l'exclusion des enfants et jeunes de la rue, dans le respect de la charte, du code déontologique professionnel et de la méthode d'intervention Samusocial.

Pour ce faire, l'association a mis en place une Equipe Mobile d'Aide (EMA), qui parcourt les rues de la ville 5 nuits sur 7 pour proposer une prise en charge médico-psychosociale, et un Centre d'Hébergement d'Urgence avec Soins Infirmiers et Psychologiques (CHUSIP). Elle a, en outre, développé un important réseau de partenaires opérationnels travaillant auprès de ce public. Le SSPN mène par ailleurs des activités de sensibilisation auprès de différents publics en contact avec les enfants et jeunes de la rue (police, maison d'arrêt, hôpitaux etc.). Enfin, au sein du Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER) dont il assure la coordination régionale, le Samusocial Pointe-Noire mène des activités de concertation et de plaidoyer.

Le personnel du SSPN est actuellement composé d'une trentaine de professionnels répartis entre deux directions, opérationnelle d'une part et administrative et financière d'autre part.

Le Samusocial Pointe-Noire bénéficie d'un appui technique, institutionnel et organisationnel du Samusocial International. C'est dans ce cadre que le Samusocial International et le Samusocial Pointe-Noire co-organisent le présent recrutement.

Ce recrutement est ouvert à la fois en interne et en externe, aux candidats de nationalité congolaise et de toute autre nationalité.

### **MISSIONS**

Le Directeur/la Directrice assure la gestion de la structure, de son personnel, de ses projets et partenariats, sous la supervision du Conseil d'Administration du Samusocial Pointe-Noire et en étroite collaboration avec le Samusocial International. Selon le type de contrat retenu (local ou expatrié), il/elle est placé/e sous l'autorité hiérarchique du Samusocial International ou du Conseil d'Administration du Samusocial Pointe-Noire.

Le Directeur/la Directrice exerce ses fonctions dans le respect des missions statutaires et de la législation nationale, et garantit la qualité des services proposés aux personnes prises en charge.

Le Directeur/la Directrice est chargé de la mise en œuvre de la stratégie de l'association, de la recherche de financements, de la gestion des relations partenariales de l'association, publiques et associatives et de la communication institutionnelle.

Ses principales missions sont les suivantes :

### **1/ Philosophie et vision stratégique**

- Garantit le respect de la Charte et du code déontologique professionnel du Samusocial International, l'application de la méthode Samusocial et de la Politique de Protection des bénéficiaires ;
- Assure une veille continue sur l'évolution de la législation, des opportunités de développement, des besoins et du cadre d'intervention
- Propose, met en place, évalue et réajuste la planification stratégique
- Met en œuvre la stratégie et coordonne la réalisation des activités, évalue régulièrement leur avancement et leur déroulement, veille à l'adéquation du projet avec les besoins

### **2/ Responsabilité administrative et financière**

- Contrôle la bonne application des procédures et outils de gestion administrative, comptable et financière, en lien avec le responsable administratif et financier et, si besoin, les fait évoluer
- Supervise l'élaboration du budget de la structure et le suivi budgétaire par rapport au prévisionnel, en collaboration avec le responsable administratif et financier,
- Garantit le respect des législations en vigueur, l'analyse des risques, le plan de sécurité
- Supervise la clôture et la vérification annuelle des comptes

### **3/ Recherche et gestion de financements**

- Propose et met en œuvre la stratégie de recherche de financement ; développe les relations avec les bailleurs et partenaires financiers ; assure la veille et la prospection sur les financements
- Elabore les supports, outils et documents de recherche de financement, en lien avec le Directeur des opérations
- Coordonne et supervise les engagements contractuels liés aux financements ; assure le reporting narratif et financier des projets financés

### **4/ Représentation institutionnelle et plaidoyer**

- Propose et met en œuvre la stratégie de plaidoyer, de partenariats et de réseaux institutionnels locaux, nationaux et internationaux ; assure des contacts réguliers avec les partenaires ; intervient dans les espaces d'échange et de représentation

### **5/ Contribution à la vie associative**

- Veille au respect des conditions statutaires, à une information et un reporting réguliers au CA et au suivi des recommandations et décisions de celui-ci
- Organise et prépare les réunions du Conseil d'Administration (CA) et les Assemblées Générales

### **6/ Gestion des ressources humaines**

- Supervise le respect des législations en vigueur (statuts, protection sociale, charges sociales...) en lien avec le responsable administratif et financier

- Propose et applique l'organigramme, la politique de ressources humaines et la politique salariale (sécurité, évolution des compétences et carrières, conditions de travail...)
- Supervise la définition des fiches de poste, les processus de recrutements, les contrats de travail, l'évaluation des salariés, l'animation des équipes et le plan de formation

## **7/ Activités opérationnelles**

- Supervise l'élaboration du plan d'action annuel et contrôle sa mise en œuvre
- Supervise la définition et contrôle l'application des procédures et du référentiel de prise en charge
- Assure, en collaboration avec la direction opérationnelle, le contrôle régulier et l'analyse des activités opérationnelles et notamment de la qualité de la prise en charge, des outils de recueil de données, des indicateurs d'activité, des réunions opérationnelles et techniques
- Supervise la définition et contrôle la mise en œuvre de : la stratégie de partenariats et réseaux opérationnels, la contractualisation avec les partenaires clé, le respect des conditions contractuelles et la participation aux réseaux opérationnels

## **8/ Communication externe**

- Supervise la mise en œuvre la stratégie de communication : relations média, appui à la réalisation de supports et outils de communication, rédaction des rapports annuels
- Maintient, diversifie et renforce les partenariats avec les médias, écoles de formation et universités et tous autres partenaires pertinents ; assure les interventions auprès de ces partenaires, des médias et du grand public

Le Directeur / la Directrice rapporte régulièrement les activités au Conseil d'Administration du Samusocial Pointe-Noire.

Comme tout intervenant au sein d'un Samusocial, le Directeur / la Directrice doit respecter la charte, le code déontologique professionnel et la Politique de Protection des Bénéficiaires du Samusocial.

Enfin, le Directeur / la Directrice est également le point focal pour le Samusocial International et, à ce titre, collabore étroitement avec les référents au SSI et coordonne la mise en œuvre des engagements liés à ce partenariat.

Il/elle participe annuellement à une semaine de coordination des directeurs du réseau Samusocial à Paris.

## **PROFIL DU CANDIDAT**

### **Niveau de formation requis :**

- Niveau universitaire (Bac +4/5) en sciences sociales, économie, sciences politiques, relations internationales, management de projets de solidarité internationale/aide au développement...

### **Niveau d'expérience et compétences requis :**

- Expérience préalable à un poste impliquant une responsabilité d'élaboration stratégique, de gestion de financement, de gestion administrative et financière, de gestion d'équipe (direction, chef de mission, coordination générale...)

- Expérience significative dans la gestion de projets de solidarité internationale / aide au développement
- Connaissance des procédures des principaux bailleurs de fonds (notamment UE) et expérience de recherche de fonds
- Connaissance de l'exclusion sociale et de la protection de l'enfance et plus particulièrement des enfants et jeunes de la rue (valorisée)
- Expérience de travail dans la région (valorisée)
- Bonne capacité de représentation institutionnelle, de négociation et de travail en réseau
- Capacité à diriger une équipe et à travailler en équipe
- Qualités rédactionnelles et d'analyse
- Autonomie et sens des responsabilités, capacité à faire face au stress et à des situations difficiles
- Sens de la diplomatie, adaptabilité et réactivité, honnêteté et fiabilité
- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint, Internet

### **CONDITIONS**

- Statut : le poste est ouvert à la fois en local (pour les candidats de nationalité congolaise, contrat de travail de droit congolais avec le Samusocial Pointe-Noire) et en expatriation (CDD avec le Samusocial International, en fonction de l'expérience)
- Durée du contrat : 12 mois renouvelables, engagement souhaité sur 2 ans
- Prise de fonction souhaitée en septembre/octobre 2023 ; prévoir une semaine de formation à Paris avant le départ pour les expatriés vivant en France. Pour les candidats vivant en dehors de la France, la formation pourra se faire à distance.
- Repas : possibilité de déjeuner au centre du SSPN, restaurants à proximité du lieu de travail
- Salaire : selon expérience. Les personnes souhaitant candidater au poste doivent exprimer leurs prétentions salariales dans leur lettre de motivation ou de candidature. Pour référence, le salaire net actuel à cette fonction, pour un salarié expatrié, est de 2100 euros nets.

### **Pour les postes en expatriation :**

- Prise en charge de la couverture sociale, de la complémentaire santé, de l'assurance rapatriement, pour le salarié et ses ayant-droit ;
- Congés : 2,5 jours par mois.
- Départ et retour de mission pris en charge, ainsi qu'un billet annuel pour congés (à partir de 12 mois de mission)

### **Pour les postes en local :**

- Congés : 2,5 jours par mois
- Le SSPN prévoit, dans ses règles internes, la possibilité de remboursement d'une partie des frais médicaux (sous condition de respect des normes internes applicables).

### **POUR CANDIDATER**

**Merci d'envoyer par mail en précisant la mention « Candidature Direction Samusocial Pointe-Noire » dans l'objet du mail :**

- CV
- Lettre de motivation précisant les prétentions salariales

- Références professionnelles

à l'adresse suivante : [recrutementssi@samu-social-international.com](mailto:recrutementssi@samu-social-international.com)

Date limite d'envoi des candidatures : **02 septembre 2023**

Merci de ne pas téléphoner, toutes les candidatures donneront lieu à une réponse par mail. Le Samusocial International se réserve la possibilité de pourvoir le poste avant la date limite d'envoi des candidatures.

Il est porté à la connaissance des candidates et candidats que la personne finalement retenue devra être en mesure de fournir un casier judiciaire vierge et qu'il sera procédé à la vérification de son absence des listes de sanctions internationales. Si l'une de ces conditions n'était pas remplie, il ne pourra être procédé à son recrutement.